



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 31/12/2007 portant création de la mention Tennis du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 03/07/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Tennis est attribué aux personnes dont les noms suivent :

ANNONZIATA	Christophe
AUMONT	Luca
BOUGAULT	Corentin
BRIEUX	Alexandra
COUTOU	Matthias
DEVILLERS	Camille
FABRE	Maxime
FRACHET	Adrien
GASSER	Laelien
HOFFMANN	Elliot
JARLAT	Joël
TILLIER	
LAFARGUE	Vincent
LALANNE	Mathieu
LANGLOIS	Tom
BIGNON	
LASSERRE	Martin
MARCK	Elora
MOREAU	Victor
MORIN	Tony
MOULIN	Abel
NATUREL	Tom



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

NAVARRO	Alexis
OLEXA	Kévin
OLLIVIER	Samuel
OUAZANA	Alan
PERAUD	Antoine
PLUMMER	Morgan
POMMIER	Benjamin
QUINTEAU	Tom
RACHON	Arnaud
RITTORI	Théo
ROUANET	Nicolas
SALQUES	Louis
SOUBIES	Paul
TARROU	Nicolas
TRONCHE	Antoine
WALROFF	Esteban
WIMMER	Bastien
ZENONI	Léo
GLEIZES	

Article 2.- Le recteur de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruges, le 03/07/2023

Pour la Rectrice de la région académique
Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de
Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation
La Conseillère d'animation Sportive

Emmanuelle DJADJO